

**FORMATION SPECIALISEE DE SITE
DES LYCEES ET DU CREPS
Réunion du 12 novembre 2024**

RAPPORT POUR INFORMATION

BAROMETRE SANTE SOCIAL 2024

1/ Contexte

Soucieux des conditions de travail des agents et de leur bien-être, le Président Xavier Bertrand a souhaité mettre en place un baromètre santé-social pour évaluer le ressenti de l'ensemble des agents régionaux sur la période liée à la crise sanitaire.

Trois enquêtes ont été envoyées à l'ensemble des agents de la collectivité en avril 2020, en avril 2021 et mai 2023. Ces baromètres ont été conçus comme une photographie à un moment donné, pour mesurer la qualité de vie au travail des agents dans ce contexte de crise sanitaire.

Ces trois enquêtes ont permis de proposer un plan d'accompagnement spécifique afin de répondre aux besoins émergents ou à venir chez les agents régionaux : accompagnement psychologique, managérial, organisation du travail, groupes de paroles, ateliers de co-développement et coaching,...

Depuis plusieurs années, une mutation profonde du travail se dessine. Un changement profond s'exprime dans les aspirations des agents (sens au travail, équilibre entre vie professionnelle et privée, autonomie...) et cette mutation se traduit également par une modification de la manière de travailler avec la hausse du télétravail pour de nombreux métiers. Le déploiement du télétravail a un impact sur la vie réelle dans les services et il est donc nécessaire de réfléchir à des nouvelles formes d'organisation et d'animation des temps collectifs pour maintenir les dynamiques collectives et assurer le lien social au sein des équipes.

2/ Objectifs

Face à ces évolutions, il est proposé de mettre en place un nouveau baromètre. Ces recueils d'informations auprès des agents de la Région Hauts de France auront lieu une fois par an à compter de 2024 et sur 3 ans.

Les trois baromètres seront identiques afin de pouvoir établir des points de comparaison et permettre ainsi d'évaluer et d'adapter la qualité de vie au travail des agents.

Exemple d'items qui seront questionnés : conditions de travail en lien avec les nouvelles modalités d'organisation du travail, organisation du travail et charge de travail, relations hiérarchiques et management, évolution professionnelle, ambiance de travail, égalité des chances, qualité de vie au travail, temps de travail et télétravail, santé et bien-être au travail, sentiment d'appartenance ...

ENEIS KPMG, via la Centrale d'achat le RESAH, groupement d'intérêt public, accompagnera la collectivité sur ce nouveau baromètre sur les 3 années à venir.

3/ Calendrier

Le questionnaire sera envoyé lors du dernier trimestre 2024.

Les modalités restent les mêmes que pour les précédents baromètres :

- Diffusion d'un questionnaire à l'ensemble des agents
- Information dans l'Intranet Léo
- Mail à l'ensemble des managers pour la mobilisation des équipes.

Une analyse des questionnaires sera faite et un document de synthèse sera élaboré et communiqué à l'ensemble des agents. L'analyse sera également proposée lors d'instances dédiées (COPIL QVT, FSC).